



Collège Francine Fromond Fresnes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE CLASSE DE 4^{ème}C- 1er trimestre

Fresnes, le 08/12/14

Etaient présents

Mme. Van Rentherghem, principale du collège.
Mme Duroy , Physique-Chimie (professeure principale)
Mme Gouyette , Français
Mme Alinhac, Anglais
Mme Souissi, Mathématiques
Mme Bailon, Espagnol
Mme Buiguès, Latin
Mme Rivière, Allemand
Mme Haddad , CPE, Vie scolaire

Etaient absents :

M Bascou, Technologie
Mme Primot , Hist-Géo
M Serra , EPS
Mme Lemonnier , SVT
M Gravelin-Libbrecht , Educ. Musicale
Mme Nardelli , Arts Plastiques

Délégués des élèves :

Maelys Dreux
Tabitha Gerengba

Délégués des parents d'élèves :

Mme Dutronc FCPE.
M Bénard ,API

Classe de 25 élèves.

Avis des professeurs :

Mme Duroy

Classe très hétérogène tant dans les résultats que dans l'implication dans le travail. 8 élèves très sérieux, 4 satisfaisants, 7 moyens , et 5 en difficulté qui ne travaillent pas. Quelques bavardages que l'on peut maîtriser et 2-3 élèves qui se font toujours remarquer.

Mme Gouyette. Trop d'élèves ne lisent pas les livres. Une désinvolture manifeste. D'où une moyenne de la classe basse en français.

Mme Buiguès. Le groupe fonctionne bien, bilan très positif.

Mme Haddad. Une classe qui s'est faite remarquer, notamment sur les retards : 60 ce trimestre.

2,5 fois plus que les autres classes. Action en réflexion pour corriger la situation.

Les délégués des élèves :

RAS

Représentants des parents d'élèves :

RAS

Bilan du conseil de classe :

Les résultats des élèves ont été étudiés au cas par cas.

- félicitations : 3
- compliments : 4
- encouragements : 3
- mise en garde de travail : 5
- mise en garde de conduite : 1
- avertissement de travail : 0
- avertissement de conduite : 1

Note des parents d'élèves : Contrairement à une mise en garde, un avertissement de conduite est une sanction disciplinaire. Il est prononcé par le président du conseil de classe, en l'occurrence le chef d'établissement, après avoir écouté chaque participant et examiné le comportement de l'élève. Les parents ont la possibilité de s'entretenir avec le chef d'établissement, sur les faits qui ont motivé sa décision. L'avertissement ne doit pas figurer sur le bulletin trimestriel

Moyenne en français : 9,4	Moyenne en S.V.T. : 11,4
Moyenne en maths : 13,7	Moyenne en technologie : 14,5
Moyenne en histoire-géo: 11,2	Moyenne en musique : 16,8
Moyenne en anglais : 14,7	Moyenne en arts plastiques: 14,1
Moyenne en E.P.S. : 14,6	Moyenne en Physique-Chimie : 12,2
Moyenne en Latin : 13,5	Moyenne en Allemand : 12,2
Moyenne en Espagnol : 13,8	

Moyenne générale : 13,2

Vos représentants FCPE sont à votre écoute sur leur boîte : fcpe.fromond@gmail.com

Vos représentants API sont à votre écoute sur leur boîte : fromond@apifresnes94.fr